

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE GAROUA-BOULAÏ

SECRETARIAT GENERAL

BP : 46 Garoua-Boulaï-Cameroun



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

GAROUA-BOULAÏ COUNCIL

GENERAL SECRETARY

P.O BOX : 46 Garoua-Boulaï-Cameroun

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COATION N° 007/DC/CGB/SG/CIPM/2022
DU 27 AVR 2022 POUR LA FOURNITURE EN TABLES-BANCS ET BUREAUX DE MAÎTRE
DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES, DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI,
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
« EN PROCEDURE D'URGENCE »

Financement : **BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2022**

1- AVIS DE LA CONSULTATION

Le Maire de la Commune de Garoua-Boulaï, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation pour la FOURNITURE EN TABLES-BANCS ET BUREAUX DE MAÎTRE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES, DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

2- PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

3- ALLOTISSEMENT

Les travaux sont en lot unique

4- COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX:

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **11 900 000 francs CFA TTC.**

5- FINANCEMENT

Les prestations, objet du présent Dossier de Consultation sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, Exercice 2022.

♦ Imputation : 56 15 102 01 641211 524411 ;

6- ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le Dossier de consultation peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de Garoua-Boulaï**, au Secrétariat Général de la **Commune de Garoua-Boulaï TEL : 674 489 333 ; 699 432 843**, sise au quartier Bindiki, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de la Commune de Garoua-Boulaï**, d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier de Consultation. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

7- CONSULTATION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Garoua-Boulaï**, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Garoua-Boulaï Tél : **694 58 45 46/666 005 440**, sise au quartier Bindiki , dès publication du présent avis.

8- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, placées sous plis cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Mairie de Garoua-Boulaï**, au Secrétariat Général de la Commune de Garoua-Boulaï Tél : **699 43 28 43** , sise au quartier Bindiki au plus tard le 18 MAI 2022 à **10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CGB/SG/CIPM/2022
DU 27 AVR 2022 FOURNIRURE EN TABLES-BANCS ET BUREAUX DE MAÎTRE DANS
CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES, DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI,
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
« EN PROCEDURE D'URGENCE »**

" À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **238 000 (deux cent trente-huit mille) FCFA** ayant une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence d'une caution de soumission.

Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

10- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Mairie de Garoua-Boulaï** le 18 MAI 2022 à **11 heures** précises par la **Commission Interne de Passation des Marchés de Garoua-Boulaï**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11- DELAI DE LIVRAISON

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **soixante (60) jour maximum** à compter de la date de notification de l'ordre de service d'effectuer la livraison.

12- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 75% de critères de qualification.

c. Offre Financière

Absence d'un des éléments constitutifs de l'offre financière définie dans le Règlement de la Consultation.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatifs sur :

- 1) Le Chiffre d'affaire du soumissionnaireOui/Non
- 2) La solvabilité financière (attestation de solvabilité financières délivrée par un établissement financier agréé par le MINFI).....Oui/Non
- 3) La conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques (spécifications techniques paraphé, signé et daté à chaque page)..... Oui/Non
N.B : Le Cadre de bordereau des prix unitaires fait office de spécifications techniques.
- 4) Le service après vente, model proposé et signé sur l'honneur par le prestataire... Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 75% de la note technique, (soit au moins 03 « Oui » sur 04 « Oui ») seront examinées.

13- ATTRIBUTION DE LA LETTRE - COMMANDE

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 75 % ;
- 3- Financière après corrections du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, et classée la moins disante.

14- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de Garoua-Boulaï**, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Garoua-Boulaï Tél : **694 584 546/666 005 440**, sise au quartier Bindiki.

AMPLIATIONS

- ✓ ARMP (Pour insertion au JDM) ;
- ✓ DD MINMAP/LD ;
- ✓ PRESIDENT/CIPM/GB;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES.

Garoua-Boulaï, le **27 AVR 2022**
Le Maire
(Maître d'Ouvrage)

